AVIS PUBLIC
MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente donné par le soussigné, directeur général, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière, adoptera à une session ultérieure un règlement pour établir les quotes-parts de l'année 2021 tel que présenté.

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 16 septembre 2020.

Stéphane Bergeron
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directeur général, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 16 septembre 2020 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 16 septembre 2020.

Signé : _____

Stéphane Bergeron
Directeur général

F:\Document\Word\W-ADM\Secrétariat\réglements\AVISPUB\avis public antérieur\avis public antérieur pour le règlement 311-2020c